

M. et Mme HERMANT Philippe
59 Rue du Général De Gaulle
59225 CLARY

Clary, le 25 juin 2019

Objet : Enquête publique.
Projet éolien CLARY/MARETZ

Monsieur,

Suite à l'enquête publique quant au projet d'installation d'un parc éolien à Clary nous vous faisons part de notre refus d'acceptation.

L'installation de ces aérogénérateurs est prévue beaucoup trop PROCHE des habitations, (en l'occurrence la nôtre), ce qui engendrera des conséquences néfastes sur notre santé. Inutile de vous les énumérer, chacun les connaît.

En outre le "souffle des éoliennes" fera partie de notre quotidien.

Pensez-vous que VOUS vous accepteriez de vivre dans ces conditions ?

Nous sommes installés à cet endroit depuis 1978. Nous y avons travaillé afin d'améliorer notre environnement, Pouvons-nous accepter de voir les efforts de toute une vie se dévaloriser à cause de ces machines productrices de stress, d'ondes et de dégradation de l'aspect visuel du paysage ainsi que de la dévalorisation de notre habitation due à un paysage "du futur".

Les flashes nocturnes ne sont pas à négliger.....

Nous sommes situés juste à proximité de "la zone de protection rapprochée du château d'eau", zone inconstructible. Pourquoi y bâtir de éoliennes ?

N'étant cependant pas hostiles à l'implantation d'éoliennes ne peuvent-elles pas être installées beaucoup plus loin des habitations ? Ce ne sont pas les champs qui manquent à perte de vue.

Merci pour cette lecture qui nous l'espérons retiendra votre attention.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

M. et Mme HERMANT